



LA LIBRE PENSEE DIEPPOISE

FONDEE EN 1892

« Ni dieu, ni maître, à bas la calotte et vive la Sociale »

Bulletin trimestriel Groupe Jean Puech Janvier 2005 N° 3

Editorial

Je ferai miens les propos de Jo Salaméro dans le numéro de décembre de la Raison : « L'année 2005 sera fertile en initiatives multiples autour de la loi républicaine de séparation des Eglises et de l'Etat. En tant que libres penseurs, nous ferons en sorte que nos initiatives ne soient pas de simples commémorations, **mais bien la démonstration de notre détermination commune pour défendre, reconquérir, rétablir dans sa plénitude toute la loi de 1905** ».

C'est dans ce cadre que nous vous proposons de nous retrouver d'abord le dimanche 16 janvier 2005 à onze heures, au cimetière de Neuville-lès-Dieppe pour commémorer le souvenir de Jean Puech, ancien maire et libre penseur, et ensuite le jeudi 24 février 2005, à 18 heures en salle de réunion de la mairie de Dieppe où Christian Eyschen, rédacteur en chef de la Raison tiendra une conférence pour la défense de la loi de 1905.

La Présidente Emmanuelle Rivrin



*Obsèques de Louise Michel par Albert-Peters Desteray, 1905, eau-forte
© Saint-Denis, musée d'art et d'histoire Cliché I. Andréani*

09 janvier 2005 Centenaire de la mort de Louise Michel

22 janvier 1905 : obsèques de Louise Michel à Levallois-Perret

16 janvier 2005 60^{ème} anniversaire de la mort en déportation de Jean Puech Rassemblement à 11h devant le monument des Libres Penseurs Cimetière de Neuville-lès-Dieppe rue des Martyrs de la Résistance.

24 février 2005 Réunion publique Libre Pensée Dieppoise à 18h Petite salle de la Mairie de Dieppe avec Christian Eyschen : « Défendre la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat »

Abonnez-vous à La Raison
Mensuel de la Libre Pensée



SOMMAIRE

- | | | | |
|--|---------|--------------------------------|-----|
| - Jean Puech | p 2 | C'est arrivé près de chez vous | p 4 |
| -Centenaire de la mort de Louise Michel | p 3-4 | | |
| -Appel à la manifestation laïque internationale le dimanche 3 avril 2005 à Bruxelles | p 5 - 6 | | |

60 ème anniversaire de la mort de Jean Puech

Le dimanche 16 janvier à 11h, au cimetière de Neuville-lès-Dieppe, rue des martyrs de la Résistance, l'Association Laïque des Amis du Monument des Libres Penseurs de Neuville-lès-Dieppe appelle à un rassemblement pour rendre hommage à Jean Puech, Président d'honneur de la Libre Pensée Dieppoise, Maire de Neuville, mort en déportation à Dachau le 14 janvier 1945 pour avoir refusé de livrer au STO, à la barbarie nazie ses concitoyens.

Jean Puech est né à Paris (17è) le 18 mars 1887, de Pierre Emile Alphonse Puech et de Elise Bourg née Trembloy. Il se marie à Neuville-lès-Dieppe le 18 novembre 1910 avec Louise Lévêque née à Dieppe le six février 1891. Mobilisé pendant la Première Guerre Mondiale, il sera blessé au combat en 1915, près de Verdun. Il recevra la médaille militaire de 14-18 et sera réformé le 31 mars 1923. Il adhère à la Libre Pensée Dieppoise en 1919. Il adhère également à la Franc-Maçonnerie. Il est membre de la loge dieppoise du Grand Orient "Le Phare de la Liberté". Jean Puech est "expert-automobiles" et possède un garage rue de la République à Neuville. Il devient maire de Neuville en mai 1938. Arrêté en octobre 1943, il meurt en déportation en janvier 1945 à Dachau. Dès 1940, le régime de Vichy dissout les loges maçonniques et soumet les francs-maçons au même régime que les Juifs. Ils sont exclus par la loi d'août 41 des administrations et des mandats électifs. La liste des "démissionnaires d'office" est publié au Journal Officiel. Jean Puech écrit au Préfet demandant une dérogation pour rester maire, déclarant avoir démissionné de la loge en janvier 1936.

Les réquisitions de main d'œuvre exigées par les Allemands soi-disant pour des travaux dans le département, en fait pour des départs vers l'Allemagne dans le cadre du STO se firent pressantes au cours de l'été 1943. Plusieurs maires traînèrent des pieds ou démissionnèrent. La sous-préfecture tenta de trouver des compromis. Les maires reprirent leur fonction, sauf Jean Puech qui lors de la séance du 30 septembre 1943 exposa la situation et remis sa démission au Sous-Préfet. A l'unanimité le Conseil Municipal démissionna (il y avait trois absents).



Jean Puech et son fils

Lettre du Sous-Préfet à Mme Louise Puech

Dieppe le 3 avril 1944

Madame

Sur ma demande, M. le Préfet est intervenu auprès de M. le Commandant de la Police de Sûreté à Rouen pour le prier de vous autoriser à rendre visite à votre mari.

Cette autorisation a été accordée et vous voudrez bien trouver ci-joint, copie de la note de M. le Commandant de la Police de Sûreté.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Sous-Préfet

Arrestation et déportation à Dachau

Le 11 octobre 1943, Jean Puech est arrêté ainsi que les 13 conseillers municipaux présents dont Robert Vain (futur maire de Neuville), Auguste Cordier, Georges Hébert, Marcel Boulan, Emile Defaque, Alfred Héroult, Robert Leber, Paul Noël, Joseph Mauger, Raymond Saint-Léger, Charles Séré. Les conseillers furent condamnés à trois mois de prison. Les Allemands considérèrent Jean Puech comme instigateur de cet acte de résistance. Le 20 juin 1944, il fut déporté, via Compiègne, à Dachau où il mourut le 14 janvier 1945, à quelques mois de la libération du camp le en avril 45.



Centenaire de la mort de Louise Michel

Parce qu'elle fut une militante infatigable de la pensée libre, parce ses combats lors de la Commune de Paris qui instaura la séparation de l'Eglise et de l'Etat croisent ceux des Libres Penseurs, nous tenons à rendre hommage à Louise Michel pour le centenaire de sa mort.

LOUISE MICHEL (1830-1905)

Née dans la Haute-Marne, fille d'un châtelain et de sa servante, Louise Michel grandit au château de ses grands-parents. Elle y reçoit une éducation libérale et une bonne instruction dans une ambiance voltairienne, qui lui permettent d'obtenir son brevet de capacité : la voilà institutrice. Mais elle refuse de prêter serment à l'empereur et ouvre alors une école privée en 1853 (elle y fit chanter la Marseillaise). En 1855, elle enseigne dans une institution de la rue du Château-d'Eau dans le 10ème arrondissement (Paris). Elle écrit des poèmes, collabore à des journaux d'opposition, fréquente les réunions publiques. Sa rencontre avec Théophile Ferré la marque pour la vie.

En novembre 1870, elle est présidente du Comité de vigilance républicain du XVIII^e arrondissement. Elle participe très activement à la Commune de Paris et ce dès les premières minutes de la révolte populaire. Elle sera tour à tour garde au 61^e bataillon, ambulancière, et animatrice du Club de la révolution, tout en se montrant très préoccupée de questions d'éducation et de pédagogie.



Arrestation de Louise Michel par Jules Girardet
© Saint-Denis, musée d'art et d'histoire

Faite prisonnière lors de l'écrasement de la Commune (elle se rend aux Versaillais pour retrouver sa mère, prisonnière aussi), elle assiste aux exécutions, en tant que femme elle échappe à la peine de mort. Elle est condamnée le 16 décembre 1871 à la déportation dans une enceinte fortifiée. Ayant vu mourir tous ses amis et surtout Ferré, elle réclame la mort au tribunal.

Arrivée en Nouvelle-Calédonie en 1873, Louise Michel date de cette époque son adhésion à l'anarchie, fidèle alors à son idéal. Elle doit subir les injustices de ses gardes et de l'administration, et s'emploie, malgré cela, à l'instruction des Canaques. Elle les soutiendra dans leur révolte contre les colons. Louise Michel est profondément triste de voir une partie de ses compagnons de bague aider à mater la révolte. Après l'amnistie de 1880, son retour à Paris via Dieppe est triomphal. Chaque année l'association des Amis de la Commune rend hommage à Louise Michel, à Dieppe, sur le port, près de la plaque commémorative apposée contre le mur de la Tour aux crabes.

Figure légendaire du mouvement ouvrier, porte-drapeau de l'anarchisme, elle fait se déplacer les foules. Militante infatigable, ses conférences en France, en Angleterre, en Belgique et en Hollande se comptent par centaines. En 1881, elle participe au congrès anarchiste de Londres. À la suite de la manifestation contre le chômage de Paris (1883), elle est condamnée à six ans de prison pour pillage. Devant le tribunal, une fois encore Louise Michel utilise le banc des accusés comme une tribune politique.

Centenaire de la mort de Louise Michel Suite

Dans ses prises de paroles elle essaie à chaque fois de mettre en accusation l'Etat bourgeois. C'est une leçon de courage que donne Louise Michel à chacune de ses comparutions devant les tribunaux de la République.

De 1890 à 1895, Louise Michel est à Londres, où elle gère une école libertaire. Rentrée en France, elle reprend ses tournées de propagande. Elle meurt au cours de l'une d'elles à Marseille, le 9 janvier 1905. Ses funérailles à Paris le 22 janvier, donnent lieu à une énorme manifestation, et tous les ans jusqu'en 1916 un cortège se rendra sur sa tombe, à Levallois-Perret.

La vie de Louise Michel est une vie de militante. Dès son enfance elle est sensible à l'injustice des hommes; les êtres humains autant que les animaux méritent son attention. Célibataire volontaire, pour être libre de mourir pour la liberté (Elle fut surnommée la " vierge rouge "), elle voua son existence à l'émancipation des consciences du joug autoritaire du pouvoir bourgeois, des dogmes, de tout ce qui peut entraver la libre conscience. Elle encouragea la séparation de l'Eglise et de l'Etat votée par la Commune et se battit pour émanciper la femme de l'homme.

D'abord croyante à l'aube de sa vie, elle criera " Ni dieu, ni maître ! " jusqu'à son dernier souffle..

Pierre Borde



*Louise Michel au camp de Satory par Jules Girardet
© Saint-Denis, musée d'art et d'histoire*

C'est arrivé près de chez vous.

Au fil de son existence, l'Eglise s'est fixée ses propres règles sa propre discipline. Ceci est codifié dans le *droit canon* échafaudé au cours des siècles. En élaborant et en appliquant le *droit canon*, l'Eglise manifestait que ses agents ne répondaient pas aux lois applicables au commun des mortels. Ne répondaient aux lois... faut-il vraiment parler au passé ? Pas si sûr. Le dernier code du droit canon a été publié en 1983.

Mais surtout, regardons comment l'Eglise se comporte aujourd'hui.

Le journal *les informations dieppoises* du 15 octobre 2004 revient sur les nombreux cas de pédophilie commis par des prêtres en Normandie :

" Dans l'affaire Potajesuk, les faits auraient été révélés par une famille à Monseigneur Joseph Duval, l'ancien archevêque de Rouen, dès 1995. En 2000, le tribunal correctionnel souligne " *que le prélat aurait appris que des enfants dormaient au presbytère et l'aurait fait interdire sans donner suite* ". Il n'a en tout cas pas été poursuivi par la justice. Aujourd'hui, Monseigneur Duval, retraité, a quitté la Normandie pour la Haute-Savoie.

Le tribunal de Caen est allé plus loin en condamnant en 2001, Monseigneur Pican, évêque de Bayeux-Lisieux à trois mois de prison avec sursis pour ne pas avoir alerté la justice sur les actes de pédophilie commis par l'abbé Bissey. Monseigneur Gaillot, ancien évêque d'Evreux, a lui aussi été dans la tourmente : il a décidé d'attribuer la paroisse de Lieurey à l'abbé Vadeboncoeur, qui a été condamné en 1985 pour des actes de pédophilie au Québec. Monseigneur Gaillot avait révélé à l'époque " *ne pas connaître le passé de l'abbé* ", chose qui a été démentie par le porte-parole de l'archevêché québécois.

... il n'a pas été poursuivi par la justice comme son homologue de Bayeux-Lisieux... Contactée par téléphone, la hiérarchie religieuse du diocèse de Rouen est restée injoignable et n'a pas répondu à nos sollicitations. "

Il y a bien une constante dans tous ces faits : La hiérarchie ecclésiastique se considère au-dessus des lois, et règle ses petites affaires en famille.

Rien n'a vraiment changé.

Et pourtant il s'agit de vies saccagées.

Comme dans l'armée, surnommée "la grande muette", pour l'Eglise le silence est d'or.

C'est arrivé près de chez nous.



*« Par des paroles douces et flatteuses, ils séduisent l'esprit des simples »
(Romains Ch. xvi, v 18)*